

Réf: Dossier 430654

Avis de constitution

SOCIETE « VISION KNM »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE PORT-BOUET
QUARTIER GONZAGUEVILLE NON LOIN DE BON PRIX, LOT :
21362, Lot 21362, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/07/2025, et enregistrés le 14/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VISION KNM »

Objet :

- CABINET DE RECOUVREMENT,
- CABINET D'ETUDES,
- COMMERCE GENERAL,
- TRANSFERT ELECTRONIQUE D'ARGENT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE PORT-BOUET QUARTIER GONZAGUEVILLE NON LOIN DE BON PRIX, LOT : 21362, Lot 21362, Ilot 0

Dirigeant(s) Mlle ATTIA TANOIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08127 du 13/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49022/GTCA/RC/2025 du 13/08/2025

